Fiche Technique: Formation habilitation électrique BTP

Objectifs de la formation

- Permettre de travailler en sécurité sur installations électriques BTP.
- Réaliser des interventions sans risque selon procédures d’habilitation.
- Comprendre la réglementation électrique spécifique au secteur BTP.
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.
- Prévenir les accidents électriques sur chantiers.
- Intégrer les principes de sécurité dans les pratiques quotidiennes.

Population cible

- Électriciens et techniciens de maintenance BTP.
- Chefs de chantier et responsables sécurité.
- Coordinateurs souhaitant renforcer compétences électriques.
- Tout personnel intervenant sur installations électriques chantier.
- Participants devant se conformer au Code du travail et normes en vigueur.

Durée de la formation

Format	Durée	Format / Modalités
Niveaux B0, BR, H0, H1...	1 à 2 jours	Présentiel, intra ou inter-entreprise, petits groupes

Programme de la formation

Théorie - Fondamentaux et réglementation

- Identification des dangers électriques.
- Notions fondamentales d'électricité.
- Réglementation et normes BTP spécifiques.
- Consignes de sécurité avant intervention.

Pratiques sécuritaires

- Bonnes pratiques d'utilisation des EPI.
- Procédures d'habilitation et autorisation.
- Gestes d'urgence et premiers secours électriques.

Partie pratique

Mise en œuvre des protocoles de sécurité sur cas réalistes de chantier.

> La formation garantit conformité aux normes NF C 18-510 et Code du travail, assurant habilitation reconnue et montée en compétences sécuritaires.

Évaluation et certification

- Évaluation par QCM sur connaissances théoriques.
- Épreuve pratique sur cas d’interventions réelles.
- Attestation de stage détaillée remise aux stagiaires.
- Habilitation officielle délivrée par employeur selon résultats.

Questions fréquentes

Fréquence du recyclage

Tous les 3 ans ou en cas de changement des conditions ou suite à un incident électrique.

Différence formation initiale / recyclage

Initiale = acquisition complète, recyclage = mise à jour des compétences et réglementations.

Délivrance de l’habilitation

L’employeur délivre l’habilitation officielle après formation réussie, sur base de l’attestation du formateur.

Format recommandé pour grandes équipes

Intra-entreprise privilégié pour adaptation aux spécificités ; inter-entreprises utile pour échanges sectoriels.

Taille idéale des groupes

6 à 12 participants pour un suivi personnalisé et mises en pratique efficaces.

Prérequis selon niveaux d’habilitation

Compétences minimales électriques pour B0, BR ; expérience et compréhension technique pour niveaux supérieurs (H1, H2).